

VAR (20)

1^{er} TOUR : 2 ÉLUS
(1 PS ; 1 UDF-PR)

BESSE-SUR-ISSOLE

M. Falco, UDF, 2 529 ÉLU
M. Clérian, c.s., PC, 2 322.

BRIGNOLES

M. Cestor, c.s., UDF,
4 328 RÉÉLU
MM. Gilardo, PC, 2 354; Berti,
FN 1 191.

CALLAS

M. Delpui, c.s., PS,
1 515 RÉÉLU
M. Hermet, RPR, 1 314.

HYÈRES

M. Sercia, RPR, 9 393 ÉLU
M. Barrau, c.s., PS, 7 349 ;
M^{me} Cicoletta, FN, 3 170.

LORGUES

M. Soldani, c.s., prés. c.g., PS,
3 781 RÉÉLU
M. Claustres, RPR, 2 809.

LE LUC

M. Dieux, c.s., PS,
4 013 RÉÉLU
M. Brun, UDF-PR, 2 845.

LE MUY

M. Cabasse, c.s., PS,
4 238 RÉÉLU
M. Oheix, CNIP, 4 010.

OLLIOULES

M. Bernhard, UDF-PR,
6 676 ÉLU
MM. Durbec, c.s., dép., PS,
5 315; Michel, FN, 3 316,

SAINT-MAXIMIN- LA-SAINTE-BAUME

M. Olivier, PS, 3 461 ÉLU
MM. Guirato, RPR, 3 443; Bon-
nal, FN, 725.
M. Barles, c.s., PS, n.s.r.p.

SAINT-RAPHAËL

M. Laurin, c.s., m., RPR,
6 743 RÉÉLU
MM. Parrat, PS, 2 861; Quilici,
FN, 2 671.

SAINT-TROPEZ

M. Foucher, UDF-PR,
4 926 ÉLU
MM. Raphaël, c.s., PS, 3 034;
Bouguereau, FN, 1 092.

LA SEYNE-SUR-MER

M. Scaglia, UDF-PR, 8 849 ÉLU
M. Paul, c.s., PC, 8 844.

SIX-FOURS-LES-PLAGES

M. Estève, UDF, 5 835 ÉLU
M. Maître, FN, 4 306.
M. Bombard, c.s., PS, n.s.r.p.

TAVERNES

M. Fabre, div. opp., 662 ... ÉLU
MM. Carrière, div. opp., 621;
Mourre, PS, 602.
M. Denans, c.s., PS, n.s.r.p.

TOULON II

M. Granier, UDF-PR, 3 991 ÉLU
M^{me} de March, c.s., dép. Ass.
eur., PC, 3 167; M. Gauthier, FN,
2 868.

TOULON V

M. Orsini, c.s., UDF-PR,
2 794 RÉÉLU
MM. Gaia, PS, 1 607; Garcin,
FN, 1 367.

TOULON IX

M. Massi, c.s., UDF-CDS,
2 299 RÉÉLU
M. Mamy, FN, 1 403.

LA VALETTE-DU-VAR

M. Roux, RPR, 9 040 ÉLU
MM. Robert, PC, 7 393; Cana-
vaglia, FN, 5 494.
M. Delplace, c.s., PC, n.s.r.p.

Le conseil général du Var bascule dans l'opposition. L'opposition gagne huit sièges, alors que la gauche en perd neuf.

Même si M. Edouard Soldani (sénateur PS) a pu se maintenir, il devra céder la présidence de l'assemblée départementale à M. Maurice Arreckx, député (UDF), maire de Toulon, qui sera certainement élu à ce poste.

Les grands perdants de cette consultation auront été les socialistes, MM. Jean-François Barrau (Hyères), Guy Durbec (Ollioules), et la communiste, M^{me} Danièle De March (Toulon II). A La Seyne, le maire (UDF), M. Charles Scaglia, précède le communiste, M. Maurice Paul, de cinq voix. Ce qui laisse augurer un recours en annulation.

Si elle n'a pu éviter la défaite, la gauche a, dans l'ensemble, bénéficié d'une mobilisation nettement supérieure à celle du premier tour, et les reports se sont, le plus souvent, bien passés.

Dans les deux cantons - Toulon V et Six-Fours - où un duel opposait le Front national à un candidat UDF, le Front national obtient 37,8 % dans le canton de Toulon V et 42,46 % à Six-Fours. Dans les deux cas, il s'agissait d'un duel avec un candidat UDF. Mais à Six-Fours, on notera une participation en recul (- 2,36 %) et un pourcentage important de bulletins nuls (13,89 %). A Toulon X, le candidat UDF-CDS fait plus que son total théorique. Le candidat du Front national améliore aussi son score, mais d'une centaine de voix seulement.

NOUVEAU CONSEIL (prés. sort. : M. Soldani, PS, sén.) : 2 PC ; 12 PS ; 1 app. PS ; 12 UDF ; 1 UDF-CDS ; 6 UDF-PR ; 6 RPR ; 1 div. opp.

VAUCLUSE (10 + [2])

1^{er} TOUR : Aucun ÉLU

APT

M. Boyer, c.s., m., PS,
5 142 RÉÉLU
M. Grégoire, FN, 3 859.

● AVIGNON-EST

M. Roux, dép. ass. eur., m., RPR,
6 179 ÉLU
MM. Zbir, PS, 5 628 ; Tan Ham,
FN, 4.

M. Duffaut, c.s., sén., a.m., PS,
n.s.r.p.

● AVIGNON-SUD

M. Ravier, c.s., PS,
5 212 RÉÉLU
M. Colombe, FN, 3 662.

BEAUMES-DE-VENISE

M. Faré, c.s., PC, 1 517 .RÉÉLU
M. Meffre, RPR, 1 220.